

Francia – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Bd. 39

2012

DOI: 10.11588/fr.2012.0.41006

---

#### Copyright

Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Max Weber Stiftung - Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland, zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

MARTIN KINTZINGER

## MICHEL FOUCAULT ET LE MOYEN ÂGE

Une recherche de traces

L'objet de cet article est la recherche de traces perdues. Des traces susceptibles de mener de notre présent au passé et, en sens inverse, de la connaissance du passé vers une meilleure compréhension de notre présent. Mais ces traces se sont perdues et il nous importe de les redécouvrir.

L'historien trouve normalement des traces qui le mènent dans le passé dans les archives et il les met au jour grâce à la méthode établie de la critique des sources. Puis il raconte le passé devenu histoire. Autrefois, au XIX<sup>e</sup> siècle, on était persuadé de pouvoir reconstruire le passé exactement comme »ce qui s'est réellement passé« (»wie es eigentlich gewesen ist«)<sup>1</sup>. Aujourd'hui, nous avons perdu cette certitude. Nous sommes conscients qu'autant la remémoration que le récit, et tout autant le récit de l'histoire, ne pourront jamais être objectifs, et ce en dépit de toute méthodologie scientifique. L'histoire est toujours une construction et une narration du passé, et cela même lorsqu'elle est le fruit du travail minutieux d'historiens professionnels.

Les traces qui mènent dans le passé ne sont jamais entièrement à découvert, il faut toujours les mettre au jour. Certaines traces sont perdues et il faut dans un premier temps aller à leur recherche et les redécouvrir. C'est de ces traces qu'il est question dans cet article, et d'un intermédiaire auquel on ne s'attendrait peut-être pas concernant le Moyen Âge: Michel Foucault. Foucault n'était pas médiéviste! Et il n'était pas non plus historien *stricto sensu*. Il a toutefois souvent traité d'histoire. Foucault est extrêmement connu, et très souvent cité – y compris par les historiens – autant, voire plus, en Allemagne qu'en France<sup>2</sup>.

Il n'est certes pas le seul dans ce cas-là et, pourtant, un tel intérêt de la part de la communauté des historiens allemands pour un intellectuel français ne va pas de soi. Prenons un exemple connu: pendant longtemps, la recherche historique allemande n'a pas tenu compte des débuts des *historische Kulturwissenschaften* avec l'école des Annales au début du XX<sup>e</sup> siècle, et ceux qui le firent, comme Karl Lamprecht, ne furent pas mis en valeur. Ce n'est que tardivement que les œuvres de Marc Bloch, Lucien Febvre, Fernand Braudel ou Emmanuel Le Roy Ladurie ont été traduites en

1 Leopold VON RANKE, *Geschichte der romanischen und germanischen Völker von 1494–1514*, Leipzig, Berlin 1824, p. VII. – Notre texte a été traduit par Karen Cabantous et Nils Bock.

2 Je remercie Stéphane Péquignot (EPHE Paris) pour ses informations sur les activités récentes des historiens français concernant le sujet de cet article, qui est basé sur la conférence annuelle de l'Institut historique allemand donnée le 7 oct. 2011. Sur Foucault, cf. les contributions et les collections bibliographiques de Philippe ARTIÈRES. Les contributions du colloque »Foucault et les historiens. Quel dialogue?« organisé par Jacques Chiffolleau et Julien Théry à l'ENS Lyon en 2010 n'ont pas encore été publiées apparemment.

allemand. En 1995, Otto Gerhard Oexle, l'un des passeurs les plus importants entre la médiévistique française et la médiévistique allemande, intitule l'un des ses articles: »Ce qui doit intéresser les médiévistes allemands dans la recherche médiévale française«. Il le fait avec un objectif programmatique et explicitement »à la mémoire de Marc Bloch«<sup>3</sup>. Il raconte cependant que la recherche historique allemande s'est longtemps farouchement opposée à l'approche de l'école des Annales, et ce jusqu'aux années 1990<sup>4</sup>.

Depuis, les temps ont changé, et au moins les représentants tardifs de cette école d'historiens, tels Jacques Le Goff ou Georges Duby, sont, eux aussi, bien connus en Allemagne. Aujourd'hui, les problématiques concernant le climat et la nature, ou les liens entre facteurs culturels, économiques, sociaux et politiques ainsi qu'elles avaient été développées par les historiens de l'école des Annales pour les époques prémodernes sont des sujets de préoccupation hautement actuels. L'école des Annales est à la mode. Elle a inspiré de nombreuses approches méthodiques modernes dans la recherche historique, approches que nous classons dans les nouvelles *historische Kulturwissenschaften*. Dans cette perspective, Michel Foucault et son œuvre participent également de l'histoire. Sans les méthodes de l'histoire des représentations et de l'histoire des mentalités, méthodes influencées par l'école des Annales, il n'est pas possible de comprendre les approches actuelles des *historische Kulturwissenschaften*, pas plus que l'œuvre de Foucault qui se réfère souvent aux représentants de l'école des Annales<sup>5</sup>.

Ce n'est sûrement pas un hasard si les adeptes comme les détracteurs des Annales sont parfois les mêmes que ceux de Foucault. Ainsi, on compte parmi les contempteurs les plus célèbres des Annales l'historien allemand Hans-Ulrich Wehler, qui rejetait en 1983 le concept d'histoire totale comme naïf et considérait une histoire universelle comme impossible de manière générale. Ici aussi les choses ont changé. Comme nous le savons, la recherche historique européenne est aujourd'hui sérieusement mise au défi par l'histoire globale<sup>6</sup>.

Wehler s'est penché également sur les problématiques et les représentants de la nouvelle histoire culturelle et a publié, en 1998, une critique de Michel Foucault<sup>7</sup>. Wehler considère Foucault comme »un des héros de la discussion théorique postmoderne« et il constate: »C'est un philosophe qui n'est pas facile d'accès pour un historien«<sup>8</sup>. Son jugement, dissimulé sous les oripeaux d'une analyse historico-critique,

3 Otto Gerhard OEXLE, Was deutsche Mediävisten an der französischen Mittelalterforschung interessieren muß, dans: Michael BORGOLTE (dir.), *Mittelalterforschung nach der Wende*, Munich 1995 (*Historische Zeitschrift*, Beiheft, N.F. 20), p. 88–127.

4 Ibid., p. 94–95.

5 Judith REVEL, *Dictionnaire Foucault*, Paris 2008, p. 72.

6 Cf. Christian GRATALOUP, *Faut-il penser autrement l'histoire du monde?*, Paris 2011; Arnaud ROSSET, *Les théories de l'histoire face à la mondialisation*, Paris 2010.

7 Dans une interview, en 2011, Wehler a soutenu sa conviction que ce serait de nouveau l'approche de l'histoire sociale et non de l'histoire culturelle qui dominerait la science historique en vue des problématiques actuelles liées à l'histoire globale, dans: *Die Zeit*, 1<sup>er</sup> sept. 2011, n° 36. [www.zeit.de/2011/36/Interview-Wehler/komplettansicht](http://www.zeit.de/2011/36/Interview-Wehler/komplettansicht) [04/10/2011].

8 Hans-Ulrich WEHLER, Michel Foucault. Die »Disziplinargesellschaft« als Geschöpf der Diskurse, der Machttechniken und der »Bio-Politik«, dans: Id. (dir.), *Die Herausforderung der Kulturgeschichte*, Munich 1998, p. 45–95, ici p. 45; Cf. Stefan JORDAN, *Theorien und Methoden*

n'est pas des moins caustiques: »La critique scientifique de ses travaux empiriques [ceux de Foucault] donne le résultat suivant: rien n'est fiable, et d'aucune façon un texte ne saurait être historiquement crédible« et »Foucault est un enjôleur cryptonormatif postmoderne, intellectuellement malhonnête, d'une fiabilité empirique absolument nulle«<sup>9</sup>.

De nombreux observateurs récusent la critique de Wehler au motif qu'elle relève d'une polémique à caractère personnel. Elle est effectivement problématique. À l'origine de cette polémique se trouve la condamnation catégorique par Wehler de cette tendance de travail avec l'histoire prétendument postmoderne qui débute selon lui avec l'école des Annales et se termine avec Foucault. Cette condamnation est à présent jugée injuste. Toutefois, il faut laisser à Wehler le mérite d'avoir étudié avec soin et sérieux les travaux de Foucault, même s'il ne le fit que dans leur traduction allemande. En outre, il reconnaît que »l'on apprend beaucoup de l'étude de Foucault«.

Les controverses autour de Foucault se sont atténuées, mais elles n'ont pas cessé pour autant. La réception des œuvres de Foucault en Allemagne est toujours vivante et pleine de contradictions. Dans ce processus, il en va de Foucault comme d'autres intellectuels de notre époque qui se voient accaparés par leurs admirateurs autant que par leurs détracteurs, qui en revendiquent l'exclusivité. Il en va ainsi du sociologue Pierre Bourdieu (1930–2002), dont Wehler fait du reste l'éloge, ou encore de son collègue allemand Niklas Luhmann, sociologue et juriste (1927–1998)<sup>10</sup>. Tous les deux, Bourdieu et Luhmann, sont très souvent cités par les historiens qui disposent en général d'une connaissance approfondie de leurs œuvres. Parfois, ces références à l'autorité des théoriciens ne servent qu'à légitimer les propres dires des auteurs. Il suffit alors de citer des mots clés, comme »système« pour Luhmann ou »habitus« et »capital symbolique« pour Bourdieu, même si on ignore si les auteurs ont réellement lu les œuvres citées en version originale. Du reste, Luhmann est très peu connu en France, hormis par les rares spécialistes qui lisent ses textes alambiqués dans la version originale allemande. Ce n'est que l'année dernière, en 2011, que l'Institut historique allemand de Paris a pris l'initiative de faire traduire en français ses écrits majeurs.

Il y a longtemps déjà que les historiens ont compris qu'ils pouvaient tirer profit des enseignements de la sociologie<sup>11</sup>. Depuis l'établissement des *historische Kulturwissenschaften*, cela est devenu irréfutable. La perception mutuelle de l'Allemagne et de la France confère à la réception des théoriciens de sciences sociales dans la recherche historique une dimension supplémentaire particulière. Toutefois, à cet endroit, la vénération comme le rejet sont des attitudes qui n'apportent pas grand-chose.

der Geschichtswissenschaft. Orientierung Geschichte, Paderborn, Munich, Vienne, Zurich 2009, p. 180; OEXLE, *Mediävisten* (voir n. 3), p. 97–98, 101–102.

9 WEHLER, Foucault (voir n. 8), p. 80, 91 (la citation suivante: *ibid.*); cf. UIRICH BRIELER, *Blind Date. Michel Foucault in der deutschen Geschichtswissenschaft*, dans: AXEL HONNETH, MARTIN SAAT (dir.), *Michel Foucault, Zwischenbilanz einer Rezeption. Frankfurter Foucault-Konferenz 2001, Francfort-sur-le-Main 2003*, p. 311–334, ici p. 329–331; cf. GILLES DELEUZE, *Foucault*, Paris 1986, p. 55–99.

10 *Ibid.*, p. 95.

11 Cf. Winfried Schulze, *Soziologie und Geschichtswissenschaft. Einführung in die Probleme der Kooperation beider Wissenschaften*, Munich 1974.

L'importance de Foucault pour les sciences historiques est un sujet qui préoccupe particulièrement les historiens allemands depuis quelques années. Ainsi est parue, en 1998, l'étude d'Ulrich Brieler intitulée »Die Unerbittlichkeit der Historizität« (»L'inexorabilité de l'historicité«) avec comme sous-titre »Foucault als Historiker« (»Foucault historien«). Brieler livre ici une analyse systématique de la compréhension foucauldienne de l'histoire ainsi que les réflexions de Foucault sur ce thème<sup>12</sup>. Le recueil édité par Jürgen Martschukat en 2002 et intitulé »Geschichte schreiben mit Foucault«, »Écrire l'histoire avec Foucault« – un titre d'un style très français présente des études de cas exemplaires de sujets historiques isolés issus de l'œuvre foucauldienne<sup>13</sup>. Enfin, en 2010, Brigitte Kerchner a développé les idées essentielles de Foucault sur l'histoire et la recherche historique à partir de sa critique sur l'État de droit<sup>14</sup>.

C'est à Clemens Kammler, Rolf Parr et Ulrich Johannes Schneider que l'on doit le meilleur aperçu de l'œuvre de Foucault en allemand à l'heure actuelle, le »Foucault Handbuch«, le »Manuel Foucault«, publié en 2008. Ce manuel fait abondamment état de la réception de l'œuvre foucauldienne dans la recherche historique et contient non seulement un paragraphe intitulé »Foucault historien«, qui traite de son positionnement par rapport à l'histoire et aux méthodes de la recherche historique, mais aussi un paragraphe intitulé »Foucault et les historiens«, qui traite de la réception de son œuvre<sup>15</sup>.

En 2003, Axel Honneth et Martin Saath firent paraître les contributions d'une conférence organisée deux ans auparavant avec ce titre programmatique: »Michel Foucault. Zwischenbilanz einer Rezeption«<sup>16</sup> (»Michel Foucault. Bilan intermédiaire d'une réception«). Contrairement à d'autres travaux qui, soit s'efforcent de saisir l'œuvre de Foucault dans son intégralité et sous tous ses aspects, apparaissant ainsi nécessairement fragiles, soit, au contraire, se concentrent sur certains écrits, notions ou citations isolées et ne revêtent ainsi qu'une valeur d'exemple, le *Zwischenbilanz* (»Bilan intermédiaire«), cherche, lui, à se confronter à la diversité pleine de contradictions de l'œuvre foucauldienne. Le prix à payer pour cela est celui de la revendication de Foucault comme philosophe avant tout, inscrit dans une histoire des concepts et des idées s'appuyant sur ses champs thématiques les plus importants: les concepts de pouvoir et des idées qui, d'un côté, influencent la production du savoir, et, d'un autre, déterminent le rôle du sujet de l'action ne seraient pas demeurés les mêmes sans les interventions théoriques de Foucault<sup>17</sup>. L'historien ne peut qu'acquiescer:

12 Ulrich BRIELER, *Die Unerbittlichkeit der Historizität. Foucault als Historiker*, Cologne, Weimar, Vienne 1998 (Beiträge zur Geschichtskultur, 14).

13 Jürgen MARTSCHUKAT (dir.), *Geschichte schreiben mit Foucault*, Francfort-sur-le-Main, New York 2002.

14 Brigitte KERCHNER, *Juridischer Diskurs und ökonomisches Kalkül. Zu Foucaults Kritik des Rechtsstaats*, dans: Detlef Georgia SCHULZE, Sabine BERGHAIN, Frieder Otto WOLF (dir.), *Rechtsstaat statt Revolution, Verrechtlichung statt Demokratie? Transdisziplinäre Analysen zum deutschen und spanischen Weg in die Moderne. Die juristischen Konsequenzen*, Münster 2010 (StaR P. Neue Analysen zu Staat, Recht und Politik, Serie A, 2.2.), p. 674–696.

15 Clemens KAMMLER, Rolf PARR, Ulrich Johannes SCHNEIDER (dir.), *Foucault Handbuch. Leben – Werk – Wirkung*, Stuttgart 2008, concernant la réception dans les sciences de l'histoire, p. 320–330, ici p. 320–323.

16 HONNETH, SAATH (dir.), *Zwischenbilanz* (voir n. 9).

17 Axel HONNETH, *Foucault und die Humanwissenschaften. Zwischenbilanz einer Rezeption*, dans: Id., SAATH (dir.), *Zwischenbilanz* (voir n. 9), p. 15–26, ici p. 26.

aujourd'hui, il n'est plus possible de traiter des catégories historiquement centrales de pouvoir et de domination, d'histoire des savoirs ou des interférences entre institutions et processus discursifs sociaux, sans faire référence, de manière consciente ou non, aux notions foucauldienues. Foucault contribue ainsi à la redécouverte d'une histoire des idées méthodiquement neuve (*History or Ideas*) dans les sciences historiques. Foucault lui-même le formulait ainsi: »Entre l'histoire sociale et les analyses formelles de la pensée, il y a une voie [...] qui est celle de l'historien de la pensée<sup>18</sup>.« Enfin, en 2011, Martin Saar et Frieder Vogelmann ont publié un aperçu de la réception de Foucault en Allemagne<sup>19</sup>.

La contribution la plus intéressante que contient le *Zwischenbilanz*, du moins du point de vue de l'historien, est celle du spécialiste de l'Antiquité et ami personnel de Foucault, Paul Veyne (\*1930). C'est lui qui est à l'origine de la réception de Foucault en histoire, et il a exercé de cette manière une forte influence sur la recherche historique allemande en histoire ancienne. Son livre fort instructif »Foucault. Sa pensée, sa personne«, publié en 2008, est paru l'année suivante en allemand sous le titre curieux de »Der Philosoph als Samurai«<sup>20</sup>, »Le philosophe comme samouraï«.

Comme on pouvait s'y attendre, Veyne se livre, dans sa contribution au *Zwischenbilanz*, à une défense solide et argumentée de Foucault face aux critiques équivoques. Et, indéniablement, il fait partie des très rares historiens qui suivent l' »Étendue de la pensée de Foucault« – titre de son article – au-delà des époques historiques et y incluent le Moyen Âge. Il décrit ainsi le scepticisme de Foucault, sa réfutation d'une prétendue objectivité au profit du singulier, du cas particulier. D'après Veyne, ce qui est singulier historiquement ne peut pas être, selon Foucault, appréhendé par une notion générique telle que l'universalisme, le rationalisme ou l'humanisme, car on peut, à l'envi, charger de sens de telles notions génériques. Et puisqu'il n'existe pas de rationalisation comme abstraction, on peut tout à fait dire que la représentation de la »Cité de Dieu« dans la tradition augustinienne de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge est tout autant rationnelle, à sa manière, que l'est le contrat social de Rousseau<sup>21</sup>.

En outre, selon Veyne, Foucault serait, dans sa volonté absolue de vérité et du dire-vrai devant le pouvoir, influencé par saint Augustin (354–430)<sup>22</sup>. Dans cette optique, on considère volontiers saint Augustin comme un philosophe de l'Antiquité tardive et l'on place Foucault dans la même ligne de tradition<sup>23</sup>. Il serait pourtant plus appro-

18 REVEL, Dictionnaire (voir n. 5), p. 73.

19 Martin SAAR, Frieder VOGELMANN, Lumières allemandes, dans: Philippe ARTIÈRES, Jean-François BERT, Frédéric GROS, Judith REVEL (dir.), Michel Foucault, Paris 2011 (Cahier de l'Herne), p. 209–216.

20 Paul VEYNE, Foucault. Der Philosoph als Samurai, Stuttgart 2009 (édition originale: Foucault. Sa pensée, sa personne, Paris 2008).

21 Paul VEYNE, Michel Foucaults Denken, dans: HONNETH, SAAT (dir.), Zwischenbilanz (voir n. 9), p. 27–51, ici p. 33. La discussion de Foucault sur Rousseau: Arpád SZAKOLCZAI, Max Weber and Michel Foucault. Parallel life-works, London, New York 1998, p. 208–210.

22 VEYNE, Denken (voir n. 21), p. 50–51; Petra NEUENHAUS, Max Weber und Michel Foucault. Über Macht und Herrschaft in der Moderne, Pfaffenweiler 1993 (Schnittpunkt Zivilisationsprozess, 14).

23 Martin SAAT, Einleitung: Zwischen Ethik und Ästhetik, dans: HONNETH, SAAT (dir.), Zwischenbilanz (voir n. 9), p. 277–282, ici surtout p. 28–29; cf. John RAJCHMAN, Érotique de la vérité et la

prié et moins anachronique d'envisager saint Augustin comme un théologien qui a eu une influence immense sur l'histoire des savoirs et l'histoire culturelle de l'ensemble du Moyen Âge et, pour cette raison, de le considérer comme un représentant du long Moyen Âge, un concept de Jacques Le Goff qui englobe la période du IV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais, dans ces conditions, Foucault se retrouve inopinément dans la tradition intellectuelle d'un Père de l'Église médiéval. Cela dépend beaucoup du propre positionnement de Foucault et de ce que lui attribuent ses collègues chercheurs. Ainsi, Anne Clark Bartlett a mis en relief des similitudes structurelles entre l'argumentation de Foucault et la méthode de travail et les formes de pensée des auteurs médiévaux qu'elle appelle »Foucault's »Medievalism«<sup>24</sup>.

Dans l'ensemble, Veyne décrit Foucault comme un sceptique, un empiriste et un nominaliste qui refusait les postulats d'égalité, universaux, les rationalismes et le transcendantal<sup>25</sup>. C'est la raison pour laquelle il le considère comme un historien dans son travail méthodique, mais comme un philosophe dans ses conclusions. Foucault lui-même tenait à travailler en argumentant à partir de sources historiques et donc à travailler comme un historien<sup>26</sup>. Lorsqu'on lui attribuait le statut de philosophe, il le refusait. Pourtant, son assistant, François Ewald, affirma avec insistance après la mort de Foucault que ce dernier, en raison de sa pensée diagnostique et déterministe, n'avait été rien d'autre, précisément qu'un philosophe, un Socrate de son temps<sup>27</sup>. Paul Veyne, l'ami, corrigea finalement l'état de la discussion en rendant hommage à la fois à Foucault l'historien et à Foucault le philosophe. Foucault était un historien dans son travail méthodique, mais un philosophe dans ses conclusions. En 2010, Brigitte Kerchner a dit de Foucault qu'il était un »historien des systèmes de réflexion«<sup>28</sup>. Ce n'est sans doute pas le mot de la fin dans ce débat.

Aujourd'hui, c'est le point de vue pragmatique qui prévaut depuis longtemps dans la connaissance d'auteurs plus anciens, tel Max Weber (1864–1920), sociologue, juriste et économiste, qui s'impose: on ne peut pas réduire une œuvre aussi riche, même pleine de contradictions comme celle de Foucault, à un concept. Il ne faut pas non plus nécessairement avoir lu et compris l'ensemble de l'œuvre d'un tel auteur pour pouvoir en parler, et on peut aller à la recherche de traces, dans ses œuvres, que lui

question de l'éthique, Paris 1994 (Pratiques théoriques); Mariapaola FIRMIANI, Foucault et Kant. Critique clinique éthique, Paris, Montréal 1997.

24 Anne CLARK BARTLETT, Foucault's Medievalism, dans: *Mystics Quaterly* 20/1 (1994), p. 10–18; Cf. Andrew S. JACOBS, »Solomon's Salacious«. Foucault's Author Function and the early Christian Interpretation of the Canticum Canticorum, dans: *Medieval Encounters* 40 (1998), p. 1–23. La contribution suivante souligne la différence entre la pratique médiévale et la méthode de Foucault à propos de la généalogie: Gabrielle SPIEGEL, Foucault and the Problem of Genealogy, dans: *The Medieval History Journal* 4/1 (2001), p. 1–14; Karma LOCHRIE, Desiring Foucault, dans: *The Journal of Medieval and Early Modern Studies* 27 (1997), p. 5–16; Philip BARKER, Michel Foucault. Subversions of the subject, New York et al. 1993.

25 Cf. KERCHNER, Diskurs (voir n. 14), p. 677: »Hatte Foucault im ersten Teil der Vorlesung gezeigt, wie die Rationalität der Staatsräson den souveränen Staat als Gegenstand konstituiert, so macht er im zweiten deutlich, dass auch Werte, wie »Freiheit« oder »Sicherheit«, keine Universalien sind.«

26 BRIELER, Unerbittlichkeit (voir n. 12), p. 600–601; cf. Diogo SARDINHA, Ordre et temps dans la philosophie de Foucault, Paris 2011.

27 SZAKOLCZAI, Weber (voir n. 21), p. 197.

28 KERCHNER, Diskurs (voir n. 14), p. 675.

n'avait peut-être pas prises au sérieux<sup>29</sup>. Il importe cependant de lire ces textes avec soin et avec une curiosité objective. Bien que Bourdieu n'ait traité du Moyen Âge qu'en marge et Luhmann que marginalement de la pratique littéraire médiévale, des médiévistes attentifs peuvent apprendre beaucoup de leurs textes<sup>30</sup>. Ceci est aussi valable pour Foucault.

Il n'existe pas à ce jour d'ouvrage qui regrouperait les suggestions que l'on peut formuler à partir des thèses de Foucault sur l'histoire et qui nous aiderait à une meilleure compréhension du Moyen Âge<sup>31</sup>. Ce n'est pas le propos de cet article non plus. Quelques observations et impulsions liminaires dans la perspective d'un intérêt de la médiévistique pour Foucault sont tout de même possibles. Il faut évidemment les saisir dans le contexte de ce qui a déjà été dit de manière générale sur l'importance de Foucault dans la recherche historique et pour la compréhension de l'histoire. Le recueil évoqué plus haut, »Zwischenbilanz einer Rezeption«, revêt pour cela une importance fondamentale, tout autant que les récents »Dictionnaire Foucault« et »Vocabulaire Foucault« publiés respectivement en 2008 et en 2009 par Judith Revel. Ces deux titres contiennent d'ailleurs un article (identique) intitulé »Histoire«<sup>32</sup>. Le »Manuel Foucault« nous informe de manière détaillée sur la réception de Foucault dans les différentes disciplines, y compris dans les sciences historiques. Pourtant, on ne trouve pas d'entrée »Histoire« dans la liste des entrées traitées<sup>33</sup>. Et l'article »Histoire« du »Dictionnaire Foucault« n'évoque pas le Moyen Âge.

Wehler n'est pas médiéviste non plus, et il ne traite du Moyen Âge qu'incidemment dans sa critique de Foucault. Il est certes exact que Foucault est à la recherche d'une explication de la modernité (*die Moderne*) et que son recours chronologique s'achève là où il voit la transition vers la modernité, dans la période que les historiens nomment l'époque moderne (*frühe Neuzeit*), le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles. Ce n'est pas un hasard si on retrouve régulièrement les mêmes noms dans l'index des noms propres de ses œuvres et des études qui lui sont consacrées: Aristote (384–322 av. J.-C.), saint Augustin (354–430), Thomas d'Aquin (env. 1225–1274), Nicolas Machiavel (1469–1527), Michel de Montaigne (1533–1592), Thomas Hobbes (1588–1679) et John Locke (1632–1704).

Pour Foucault, il ne s'agit toutefois pas de périodisation ni de processus, et pas non plus d'un processus de modernisation. Lorsqu'il se réfère aux temps prémodernes, c'est, outre de l'époque moderne, la plupart du temps de l'Antiquité et notamment de l'Antiquité tardive<sup>34</sup> qu'il s'agit. Ce n'est donc pas par hasard que son œuvre a été

29 WEHLER, Herausforderung (voir n. 8), p. 80, 91–92; a contrario: VEYNE, Denken (voir n. 21), p. 27, 34–35; cf. SZAKOLCZAI, Weber (voir n. 21).

30 Martin KINTZINGER, *Communicatio personarum in domo. Begriff und Verständnis einer Mitteilung von Wissen, Rat und Handlungsabsichten*, dans: Heinz-Dieter HEIMANN, Ivan HLAVÁČEK (dir.), *Kommunikationspraxis und Korrespondenzwesen im Mittelalter und in der Renaissance*, Paderborn, Munich, Vienne, Zurich 1998, p. 139–164.

31 Aux positions des médiévistes sur Foucault (Michael BORGOLTE, Johannes FRIED, les deux publiés en 1996): cf. BRIELER, *Blind Date* (voir n. 9), p. 321 n. 34.

32 REVEL, *Dictionnaire* (voir n. 5), p. 71–73; ID., *Le vocabulaire de Foucault*, Paris 2009, p. 68–73.

33 KAMMLER, PARR, SCHNEIDER (dir.), *Foucault Handbuch* (voir n. 15).

34 Cf. Philippe CHEVALIER, Foucault et les sources patristiques, dans: ARTIÈRES, BERT, GROS, REVEL (dir.), *Foucault* (voir n. 19), p. 136–141.

reçue de manière privilégiée en histoire de l'Antiquité, d'abord en France par Paul Veyne puis en Allemagne par Egon Flaig (\*1949)<sup>35</sup>. Mais Foucault ne traite pas du Moyen Âge en lui-même: il mentionne exclusivement des éléments issus de l'histoire médiévale dans des corrélations de faits thématiques et seulement en rapport avec une évolution vers la modernité, qu'il s'agisse de son début, d'un élément préalable ou obsolète, voire retardateur. En revanche, le contexte contemporain des détails mentionnés n'est pas évoqué.

La facilité avec laquelle Foucault a recours à des exemples issus du Moyen Âge, une facilité qui se reflète dans la référence de Veyne à la «Cité de Dieu» comme expression d'une rationalité singulière, impressionne et déconcerte à la fois. Parce qu'il alliait intellectuel, curiosité et volonté de travail ascétique, on l'a souvent comparé à un moine solitaire ou à un puritain. On rapporte que lui-même aurait dit qu'il serait sûrement devenu moine s'il n'avait pas été athée<sup>36</sup>.

On pourrait s'avancer jusqu'à dire que le Moyen Âge n'a pas vraiment intéressé Foucault, en tout cas pas en tant qu'époque de l'histoire culturelle dans sa valeur historique propre. Dans ce cas, on pourrait mettre ici un terme à nos réflexions. En revanche, si nous cherchons à savoir malgré tout ce qui intéressait Foucault dans le Moyen Âge et ce qu'il considérait comme digne d'être mentionné, notre recherche ne fait que commencer. Wehler énumère les aspects suivants: 1. «Foucault conçoit le début de l'époque moderne comme ›âge classique‹, précédé par le Moyen-âge, ›l'époque féodale‹, un emprunt à la terminologie de l'école des Annales, du reste.» 2. «Foucault décrit la valorisation du savoir médical et de la considération du médecin pendant l'›âge classique‹ à la différence des pathologies et des pratiques de guérison de l'Antiquité et du Moyen Âge.» 3. «Foucault fait état de l'exclusion des fous à l'›âge classique‹ et de l'invention de la psychiatrie.» 4. «Foucault décrit les théories et pratiques prémodernes qui restreignent les facteurs de pouvoir, fondamentaux selon lui, péjorativement comme discours humaniste, et il ne perçoit du reste l'humanisme que de cette manière.» 5. «Foucault réduit la domination à des techniques de pouvoir disciplinantes, sans prendre en compte les processus sociaux ni les ordres juridiques.» 6. «Foucault constate dans l'Antiquité et dans la modernité des discours particuliers sur la sexualité, mais ne voit à l'œuvre avant ›l'âge classique‹ – donc au Moyen Âge – » que le monopole de l'Église dans l'obligation de confesser ses péchés.» 7. «Foucault décrit le rapprochement des institutions disciplinantes depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle sans aborder le rôle des institutions décentralisées qui les précèdent chronologiquement.» 8. «Enfin, Foucault travaille avec le concept d'institution totale pour les prisons et les établissements psychiatriques par exemple, mais il néglige l'exemple le plus ancien d'institution totale, le monastère chrétien<sup>37</sup>.»

Le fait que Foucault aimait qu'on le compare à un moine est en contradiction avec l'absence de la culture monacale dans son œuvre. Quoiqu'il en soit, les déclarations

35 Egon FLAIG, Über die Grenzen der Akkulturation. Über die Verdinglichung des Kulturbegriffs, dans: Georg VOGT-SPIRA, Bettina ROMMEL (dir.), Rezeption und Identität. Die kulturelle Auseinandersetzung Roms mit Griechenland als europäisches Paradigma, Stuttgart 1999, p. 81–112. Sur la réception de Foucault chez Flaig: BRIELER, Blind Date (voir n. 9), p. 324.

36 SZAKOLCZAI, Weber (voir n. 21), p. 194–195.

37 WEHLER, Herausforderung (voir n. 8), p. 48, 50–51, 65, 67, 71, 74–75, 80.

de Wehler sont des plus caduques. Ses constats découlent, indirectement ou incidemment, de la critique des positions foucauldienne sur la modernité et n'abordent explicitement en aucun endroit les propos de Foucault sur l'époque prémoderne (*Vor-moderne*). Les références de Wehler au Moyen Âge demeurent éclectiques et marginales. Il ne voulait pas s'exprimer sur ce sujet.

Mais c'est autre chose qui est révélateur: malgré sa critique fondamentale de Foucault, Wehler reflète, par son énumération d'observations individuelles, de manière consciente ou non, l'attitude légère, voire superficielle, de Foucault par rapport à l'histoire du Moyen Âge. Il accomplit pour ainsi dire la concentration foucauldienne sur le particulier, bien qu'il la rejette. Cette concentration représente à la fois la totalité des phénomènes historiques et la possibilité d'une histoire totale (comme les historiens de l'école des Annales l'ont exposée), que Wehler tient pour impossible, mais à laquelle a réfléchi Foucault. »Une lecture de l'histoire où la totalisation est toujours possible«, comme l'a formulé Judith Revel en 2010<sup>38</sup>.

Foucault ne s'intéressait pas à une périodisation traditionnelle de l'histoire: pour lui, il s'agissait bien plus de comprendre les transitions d'une phase à une autre. Une fois de plus, il pense de manière éminemment historique et il parvient, dans ses premières œuvres, à une surprenante formulation de sa compréhension de l'histoire. Il est à la recherche, comme il le dit lui-même, de »l'esprit général d'une époque, [de] la forme générale de sa conscience: quelque chose comme une Weltanschauung<sup>39</sup>«. Mais ce n'est qu'à première vue (et malgré l'emprunt d'un mot typiquement allemand) qu'il rejoint ici les représentants de la recherche historique traditionnelle qui ont, au XIX<sup>e</sup> siècle, tiré de telles réflexions la conclusion que chaque époque était de valeur égale à l'autre, à l'intérieur d'un cours général ordonné et linéaire.

Foucault critique d'ailleurs explicitement de tels historiens (on pourrait dire: les représentants de l'historicisme), qui »l'un comme l'autre [...] affirment en réalité la nécessité d'un continuum absolu et ne peuvent pas ne pas considérer l'histoire comme un processus linéaire passible d'aucune rupture<sup>40</sup>«. Lui-même argumente de manière différente et nous permet aujourd'hui la constatation suivante: ce n'est que lorsque l'on comprend des événements et des époques historiques comme singuliers et comme totalité en eux-mêmes que l'on peut les étudier de manière systématique et comparative, autant structurellement que chronologiquement. Pour Foucault, cela signifiait la fondation d'une *autre histoire* face à la traditionnelle *histoire en général*<sup>41</sup>.

Otto Gerhard Oexle décrivait en 1992 la réception du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle à l'aide de la formule »entzweites Mittelalter«<sup>42</sup>, le »Moyen Âge déchiré«: une époque historique peut apparaître soit en parallèle soit en opposition par rapport aux con-

38 Judith REVEL, Foucault, une pensée du discontinu, Paris 2010, p. 31, 37; cf. Driss BELAHACENE, Michel Foucault ou l'ouverture de l'histoire à la vérité: Éloge de la discontinuité, Paris 2008.

39 REVEL, Foucault (voir n. 38), p. 37.

40 Ibid., p. 53; cf. aussi la citation suivante: »[...] on suppose dans un cas comme dans l'autre une linéarité sans faille de l'histoire – et l'impossibilité pour le regard historien d'en prendre les distances, de faire en quelque sorte l'histoire de cette histoire linéaire [...]; évidemment une prise de position contre une ›histoire en général‹, p. 59.

41 Ibid., p. 59.

42 Otto Gerhard OEXLE, Das entzweites Mittelalter, dans: Gerd ALTHOFF (dir.), Die Deutschen und ihr Mittelalter, Darmstadt 1992, p. 7–28, 168–177.

ditions de la modernité. La médiévistique actuelle se refuse cependant à réduire le Moyen Âge à une pré-histoire du présent ou à une altérité complète de la modernité. Elle accorde une valeur propre à l'histoire du Moyen Âge comme objet de recherche méthodiquement fondé.

La médiévistique actuelle s'inscrit ainsi dans une forme particulière de pensée historique pour le moins influencée par Foucault et qui postule la singularité des choses dans l'histoire. Judith Revel qualifie la compréhension de l'histoire de Foucault depuis ses premiers écrits dans les années 1960 de »pensée du discontinu«. Pour Foucault, discontinuité ne signifie pas permanence de forme et absence de changement, mais au contraire, la forme du changement lui-même et la constance du changement que raconte l'histoire<sup>43</sup>.

Un médiéviste n'éprouvera pas de difficultés à convenir du bien-fondé de cette approche. On pourrait faire référence à l'idée augustinienne de la *mutabilitas rerum*, de la transformation de toute chose. »[...] les mutations, les déplacements, les transformations dans le champ de la validité et les règles d'usage des concepts«, tout cela était connu de Foucault.

Cela sonne exactement comme la description des chroniques médiévales du monde influencées par saint Augustin. Il n'est pas sûr que Foucault connaissait l'historiographie du Moyen Âge, mais cela n'a pas d'importance pour la compréhension de ses écrits. Il décrit autre chose avec cette citation, la méthode de travail de Georges Canguilhem, dont l'œuvre l'a fortement influencé et dont il reprit l'idée de discontinuité<sup>44</sup>. Il ne faut pas comprendre discontinuité comme simple opposition à l'idée de continuité qui détermine habituellement la compréhension de l'histoire, mais comme sa redéfinition. Comme Judith Revel le décrit: »[...] une toute autre discontinuité [...] qui est introduite par les transformations et les mutations, et qui fait de la continuité l'autre nom d'un processus de métamorphose dont la discontinuité est le moteur<sup>45</sup>.«

Nous savons que Foucault faisait référence à saint Augustin de temps à autre. Il ne faudrait pas oublier qu'il s'inscrivait dans une pensée historique qui est utile, aujourd'hui encore, pour la définition du Moyen Âge comme objet de recherche. Soulignons qu'il ne s'agit pas ici d'histoire en général ou d'une époque historique quelconque, mais du Moyen Âge en particulier. Seul le Moyen Âge est confronté à l'alternative préhistoire ou altérité, contrairement à l'Antiquité, l'époque moderne ou la modernité. Ce n'est que depuis quelques années, depuis que la recherche sur le Moyen Âge s'est détachée de cette alternative que, soulagée d'un poids, elle interroge à nouveau et avec de nouveaux résultats l'histoire des institutions et des processus d'évolution, de souveraineté, de domination et de pouvoir<sup>46</sup>. Ainsi, un objet central de la recherche médiévale, qui avait été relégué à l'arrière-plan du fait de l'influence de l'approche des *Kulturwissenschaften*, est revenu au goût du jour grâce à cette même approche. Les œuvres de Foucault ont joué un rôle non négligeable dans ce processus.

43 REVEL, Foucault (voir n. 38), p. 42.

44 Ibid., p. 48. Sur l'influence de la réception de Gaston Bachelard pour les positions de Georges Canguilhem: p. 49.

45 Ibid., p. 61.

46 Les projets récents les plus essentiels en Allemagne ont été établis par Steffen Patzold (université de Tübingen) et Cornel Zwierlein (université de Bochum).

Foucault s'intéressait moins au pouvoir lui-même qu'aux conditions dans et par lesquelles le pouvoir agit : « Nous voulons procéder à une analyse non plus de la représentation du pouvoir, mais du fonctionnement réel du pouvoir<sup>47</sup> ». Depuis les années 1970, il s'élevait contre la prédominance des définitions d'histoire juridique et constitutionnelle et interrogeait davantage les particularités historiques dont témoignent les formes de pouvoir héritées. C'est ici que se situe le point de départ de ses célèbres travaux sur le passage de la punition à la discipline, avec le XVIII<sup>e</sup> siècle pour cadre de référence chronologique. Le discours de pouvoir se rapportait à l'époque moderne, que Foucault comprenait comme « âge classique » comme nous l'avons vu plus haut.

Puis, à partir de la fin des années 1970, il chercha à parler différemment du pouvoir et à écrire « une autre histoire possible ». Il s'agissait d'une « contre-histoire », une histoire des vaincus et non pas des vainqueurs. Une histoire qui raconte comment des « vies singulières et minuscules » se défendaient contre la parole du pouvoir, mais sans élaborer une stratégie de résistance<sup>48</sup>. L'état de résistance structurel et pour ainsi dire quotidien dans les ordres médiévaux relevant plus de l'auto-organisation de l'événement que de la véritable résistance. Notre compréhension actuelle de cet état de résistance n'est que le résultat de recherches récentes. Il est évident que Foucault avait déjà pensé dans cette direction.

Même si aujourd'hui Foucault n'est pas considéré en premier lieu comme théoricien de la souveraineté, celle-ci représente malgré tout un domaine dans lequel il a été précurseur<sup>49</sup>. Et c'est justement dans ce contexte qu'il a eu fréquemment recours, et ce de manière substantielle, au Moyen Âge. Son postulat de départ est celui d'un « système juridico-légal, celui qui fonctionnait, qui dominait en tout cas jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle ». Puis l'État moderne serait apparu, lequel existe aujourd'hui encore. Il est marqué par un degré élevé d'administrativité, et c'est la raison pour laquelle Foucault le désigne par la caractéristique de gouvernementalité<sup>50</sup>. La notion de gouvernementalité n'était certes pas neuve lorsqu'il l'utilisa. Mais Foucault lui a donné une signification que lui-même a forgée, et il s'agit jusqu'à ce jour d'un concept central en histoire et dans les sciences sociales. Malgré sa pertinence modèle, Foucault a pensé ce concept de façon résolument historique. À sa question : quelle situation historique précéda l'introduction de la gouvernementalité ? il répond de manière historiquement motivée : le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles, qui virent pour la première fois la formation d'un état administratif, modifiant ainsi fondamentalement les formes héritées du Moyen Âge.

47 REVEL, Foucault (voir n. 38), p. 241–242.

48 Ibid., p. 277, 281–282.

49 Cf. KERCHNER, Diskurs (voir n. 14), col. 677–678 : « Auch weigert sich Foucault mit Vehemenz, eine allgemeingültige abstrakte Staatstheorie zu formulieren, den Staat als ›politische Universalie‹ zu verstehen oder eine spezifische Ausprägung des Staates als unhintergehbare Axiom zu behandeln. » La citation suivante : François EWALD, Alessandro FONTANA, Michel SENELLART (dir.), Michel Foucault : Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977–1978), Paris 2004, p. 8 (11 janv. 1978).

50 KERCHNER, Diskurs (voir n. 14), p. 676–677; Clemens REICHHOLD, Der Imperialismus als Regierung der Masse. Zur Geschichte der Gouvernementalität bei Foucault, dans : Geschichte und Gesellschaft 36 (2010), p. 437–461; Thomas BIEBRICHER, Staatlichkeit, Gouvernementalität und Neoliberalismus, dans : PROKLA. Zeitschrift für kritische Sozialwissenschaft 151 (2008), p. 307–322.

Simultanément, l'ordre médiéval était aussi caractérisé par un système de la punition qui fut transformé plus tard en pouvoir disciplinaire de l'État administratif: »Le système légal, c'est le fonctionnement pénal archaïque, celui qu'on connaît depuis le Moyen Âge jusqu'aux XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles.« À cet endroit, Foucault argumente à nouveau en invoquant la conception triadique d'une genèse: au Moyen Âge succédèrent le système moderne, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis le système actuel.

Loin de lui est cependant la volonté d'élaborer à partir de cette triade un modèle définitif. Dans la première phrase de la version initiale du manuscrit »Le livre et le sujet«, qui deviendra plus tard »L'Archéologie du savoir«, Foucault écrivait en 1966: »Ce n'est pas tout à fait un programme. Ce n'est pas non plus un bilan<sup>51</sup>.« Cette constatation peut être comprise comme un positionnement fondamental. Il aime à varier son approche explicative et il le fait à plusieurs reprises: par exemple lorsqu'il décrit la gouvernementalité de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge (qu'il appréhende conceptuellement comme préforme pour ces époques) à l'aide de l'image du berger biblique et du pasteur chrétien (pensé probablement dans un sens paternaliste aussi). Puis, il la voit se transformer en une gouvernementalité moderne à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, dès que s'impose une pratique politique qui calcule et réfléchit<sup>52</sup>. Le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles se situent donc au début d'une crise générale d'une compréhension pastorale du pouvoir et »[le] phénomène fondamental dans l'histoire de l'Occident, [...] a été la gouvernementalisation de l'État<sup>53</sup>«.

Foucault reprend ces idées à d'autres endroits pour modifier d'un côté les étapes de l'évolution décrites: à la gouvernementalité pastorale du Moyen Âge aurait d'abord succédé une »nouvelle technique diplomatico-militaire« au passage du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, puis, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, un »art de gouverner«, que l'on a dénommé »police«, un terme bien connu<sup>54</sup>. D'un autre côté, il développe, à partir de sa réflexion renouvelée sur ses propres travaux, une genèse historique analytiquement stimulante sur le genre du traité politique. D'abord conçus comme »conseils au prince« au Moyen Âge, puis comme »science de la politique« et finalement comme »arts de gouverner«, la transformation de ce genre littéraire correspond et décrit exactement les trois étapes de l'évolution d'une gouvernementalité médiévale, en passant par la

51 »Le livre et le sujet« (1966). Première version de l'Archéologie du savoir. Introduction, dans: ARTIÈRES, BERT, GROS, REVEL (dir.), Foucault (voir n. 19), p. 70–91, en particulier p. 70. L'édition définitive en revanche ne contient pas la phrase citée: Michel FOUCAULT, L'archéologie du savoir, Paris 1969; cf. Florian KAPPELER, Die Ordnung des Wissens. Was leistet Michel Foucaults Diskursanalyse für eine kritische Gesellschaftstheorie?, dans: PROKLA. Zeitschrift für kritische Sozialwissenschaft 151 (2008), p. 255–269.

52 FOUCAULT, Sécurité (voir n. 49), p. 169 (22 févr. 1978). Les cours suivants sur l'histoire de la gouvernementalité: François EWALD, Alessandro FONTANA, Michel SENELLART (dir.), Michel Foucault: Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978–1979), Paris 2004; François EWALD, Alessandro FONTANA, Frédéric GROS (dir.), Michel Foucault: Le gouvernement de soi et des autres. Cours au Collège de France (1982–1983), Paris 2008; François EWALD, Alessandro FONTANA, Frédéric GROS (dir.), Michel Foucault, Le courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres, II. Cours au Collège de France (1984), Paris 2009; cf. Guillaume BELLON, L'inquiétude du discours. Barthes et Foucault au Collège de France, Grenoble 2012.

53 FOUCAULT, Sécurité (voir n. 52), p. 374 (pastorale), p. 113 (gouvernementalité).

54 Daniel DEFERT, François EWALD, Jacques LARANGE (dir.), Michel Foucault: Dits et écrits (1954–1988), II. (1976–1988), Paris 2001 [dernière édition], p. 635–657, en particulier p. 657.

gouvernementalité du début de l'époque moderne (*Frühmoderne*) à celle de la modernité (*Moderne*)<sup>55</sup>.

Cependant Foucault ne se focalise ici qu'en passant sur son modèle de développement. C'est une autre constatation qui est déterminante pour lui: le «Prince» de Machiavel, en agissant comme catalyseur et provocateur, aurait déclenché cette évolution de la littérature de gouvernement<sup>56</sup>. Le très riche texte de Foucault sur l'histoire du genre littéraire des miroirs des princes et l'importance de Machiavel pour leur évolution appartient jusqu'à ce jour aux analyses les plus pertinentes d'un sujet, certes souvent traité, mais rarement dans la longue durée de son évolution depuis le Moyen Âge. Ces réflexions historico-chronologiques sur son approche explicative de l'évolution et de la transformation développées plus avant ne se trouvent pas dans une œuvre monographique, mais dans ses cours qu'il a prononcés au Collège de France à partir de 1977. Il attachait beaucoup d'importance à ce que ses cours soient conservés. Ce n'est que longtemps après sa mort qu'ils ont été publiés, notamment par son assistant, François Ewald. Les extraits cités dans cet article ont été publiés de 2004 à 2011. Ils représentent aujourd'hui une source de premier ordre pour la compréhension de sa pensée historique<sup>57</sup>. La publication la plus récente, déjà citée ici à plusieurs reprises, celle de Judith Revel, puise également des sources dans ces cours.

Beaucoup de réflexions fondamentales, qui ont par la suite été publiées sous forme compacte dans des œuvres connues, se trouvent déjà dans ses cours. Elles y sont plus largement exposées, dans le style caractéristique de l'expérimentation successive, d'abord en pensée puis en parole. Ceci est valable, par exemple, pour les propos concernant la pratique punitive ou l'exclusion des lépreux et des pestiférés, ou encore des fous, qui seront développés en détail et enrichis sur le plan argumentatif dans les années suivantes, mais qui se trouvent déjà dans les cours de 1978 qui traitent de la formation de la gouvernementalité<sup>58</sup>.

Une chose est particulièrement remarquable concernant le sujet de cet article: dans les exemples de Foucault, le Moyen Âge est beaucoup plus intensément évoqué que dans les études plus tardives. Le «code juridico-légal», à partir duquel, selon Foucault, les formes modernes ont évolué, au XVIII<sup>e</sup> siècle, était déjà présent au Moyen Âge dans le processus de transition de la pratique de la punition vers les mécanismes de sécurité et de surveillance<sup>59</sup>. C'est caractéristique de la manière de travailler de Foucault, qui forge de tels concepts sans toujours les définir précisément. C'est pourquoi ses propos demeurent très souvent descriptifs, et c'est justement dans leur description obsédante et leur ouverture définitoire simultanée qu'ils déploient leur potentiel stimulateur particulier.

Dans tout cela, il n'est question ni de césure temporelle entre époques ni de modèles d'évolution. Judith Revel qualifie l'approche de Foucault comme «l'idée d'une périodisation»<sup>60</sup>. Ce n'est que si l'on comprend chaque observation évoquée dans cette

55 Ibid., p. 635.

56 Ibid., p. 636.

57 FOUCAULT, Sécurité (voir n. 52), p. 8 (11 janv. 1978).

58 Ibid., p. 9, 12–13 (11. janv. 1978).

59 Ibid., p. 169.

60 Judith REVEL, Les «grands absents»: une bibliographie par le vide, dans: ARTIÈRES, BERT, GROS, REVEL (dir.), Foucault (voir n. 19), p. 130–135, en particulier p. 132.

communication comme expression de la singularité historique des choses à l'intérieur d'une histoire du changement et de la transformation que l'on peut saisir la compréhension foucauldienne de l'histoire médiévale.

Selon Foucault, l'histoire de la gouvernementalité revêt trois aspects qui caractérisent de la même façon la situation avant l'emprise de la discipline moderne et de l'« artificialité » de la politique dans la modernité: les aspects d'une « vieille naturalité qui encadrerait la pensée politique du Moyen Âge, [d']une grande cosmo-théologie qui servait de cadre aux arts de gouverner au Moyen Âge » et, enfin, « d'un État de justice » au Moyen Âge<sup>61</sup>. La concession au Moyen Âge comme époque prémoderne qui aurait été déterminée par une naturalité non encore dévoyée doit être comprise comme expression d'une idéalité qui tient à souligner le contraste par rapport à la modernité et qui ne peut jouer aucun rôle aujourd'hui dans un jugement scientifique. Qualifier par exemple l'interprétation théologique du monde qui caractérisait systématiquement les chroniques du Moyen Âge de « cosmo-théologie » est inhabituel, mais on peut l'accorder à un athée ayant une éthique monastique du travail. En revanche, c'est la formation du concept d'« État de justice » qui surprend.

On trouve les explications les plus détaillées sur la gouvernementalité du Moyen Âge dans les cours du 1<sup>er</sup> février 1978 et du 10 janvier 1979, dans lesquels est introduit l'« État de justice au Moyen Âge ». Foucault condense d'abord en 1978 son explication triadique selon laquelle la gouvernementalité serait apparue après le Moyen Âge en ces mots: « Enfin, par « gouvernementalité », je crois qu'il faudrait entendre le processus, ou plutôt le résultat du processus par lequel l'État de justice du Moyen Âge, devenu aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles État administratif, s'est trouvé petit à petit « gouvernementalisé »<sup>62</sup>. » Il explique en 1979 la raison pour laquelle l'ordre de domination médiéval doit être qualifié d'« État de justice » en s'appuyant de manière surprenante sur l'ordre féodal contemporain: « L'État de justice, né dans une société de la loi – lois coutumières et lois écrites –, avec tout un peu d'engagement et de litiges. L'État du Moyen Âge fondé sur le droit trouve son pendant dans l'État administratif moderne dont l'assise est constituée par un territoire délimité par des frontières et qui n'organise plus le droit féodal »<sup>63</sup>. « Le pouvoir royal, écrit Foucault, aurait tiré de l'armée et des institutions juridiques la force de se développer et de s'imposer. Ainsi: « C'est comme clé de voûte d'un État de justice, d'un système de justice, doublé d'un système armé, que le roi avait peu à peu limité et réduit les jeux complexes des pouvoirs féodaux »<sup>64</sup>. « Le fait qu'il voit dans l'évolution du Moyen Âge vers la modernité une « mutation bien entendu fondamentale par rapport à une raison d'État [et] une rationalité de police »<sup>65</sup> s'intègre bien dans les réflexions de fond issues de ses premiers cours. À partir des fragments cités ici, il aurait été facile à Foucault de rassembler ses réflexions au sein d'un exposé dense, comme il avait procédé dans d'autres contextes. Mais il ne l'a pas fait.

61 FOUCAULT, Sécurité (voir n. 52), p. 355, 357.

62 Ibid., p. 112.

63 Ibid., p. 113; cf. *ibid.*, p. 329–330, le cours du 29 mars 1978: « Dans cette nouvelle conception, ce qui va intéresser l'État ce n'est pas ce que sont les hommes, ce ne sont même pas leurs litiges comme dans un État de justice. Ce qui intéresse l'État, ce n'est même pas leur argent, ce qui est la caractéristique d'un État, disons, de fiscalité. »

64 FOUCAULT, Naissance (voir n. 52), p. 9.

65 FOUCAULT, Sécurité (voir n. 52), p. 358.

Dans les cours prononcés après 1979, ceux qui datent de la période comprise entre 1982 et 1984, on ne retrouve plus de mention correspondante. Le concept foucauldien de la gouvernementalité a été précisé par d'autres, et non plus par Foucault lui-même. À l'intérieur de son œuvre, il reste à l'état de fragment. La trace semble se perdre dans ses propos et ses œuvres tardives.

Il est surprenant, en outre, qu'elle semble ne pas rejoindre l'axe de pensée principal. Dans l'une de ses premières œuvres, «*Les mots et les choses*», qui date de 1966, ainsi que dans ses cours des années 1970, on trouve déjà beaucoup de réflexions qu'il développera plus tard. Ceci n'est pas le cas pour notre sujet. Foucault y travaille certes déjà avec les concepts de discontinuité et de mutation pour expliquer le changement historique<sup>66</sup>. Il voit cependant le tout premier changement pendant la Renaissance, qu'il situe au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Il manque pourtant le contexte d'interprétation explicite de la modernité de la même manière que la toile de fond du Moyen Âge. Un court paragraphe sur la «*place du Roi*» est en revanche consacré à la discontinuité aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles: jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle aurait prévalu l'intransparence et une «*consistance secrète*» qui n'auraient été dissoutes par des discours inédits que par la suite<sup>67</sup>. Dans l'ensemble, la pensée foucauldienne de ces années était encore très marquée par la recherche des structures du discours, alors que plus tard, dans les années 1970, il questionnait en premier lieu le fonctionnement des mécanismes du pouvoir. Manifestement, dans les années 1960, il n'avait pas encore découvert le Moyen Âge comme objet d'étude à part entière, et, dix ans plus tard, il reperdait visiblement son intérêt pour cette période. On pourrait sans doute trouver des raisons biographiques à ce phénomène. Mais peut-être n'existe-t-il aucune causalité pour expliquer l'intérêt limité porté au Moyen Âge dans l'œuvre de Foucault. C'est la raison pour laquelle nous nous limitons, dans un premier temps, à constater cet état de fait.

En outre, comme les observations foucauliennes les plus pertinentes sur le Moyen Âge proviennent des notes de cours qui viennent d'être éditées, il n'est pas possible de déterminer de façon indiscutable les sources de sa connaissance du Moyen Âge. On a pu constater de manière isolée des concordances avec les œuvres de Jacques Le Goff<sup>68</sup>. Il est aisé de supposer que le savoir de Foucault participait de l'historiographie de l'école des Annales. Celle-ci a pu influencer tant le choix des corrélations de faits que la sélection des contextes interprétatifs. L'argumentation structurelle foucauldienne considérant les changements effectifs sur le long terme comme base de l'évolution historique de phénomènes individuels, sa réserve quant à l'utilisation du concept d'époque au profit de processus d'évolution, et son renoncement à des explications tant intentionnelles que causales peuvent laisser présumer une forte influence de la conception historique des Annales. Des études de cas détaillées seront nécessaires avant qu'on ne puisse se prononcer de manière fiable.

Quels ouvrages de quels auteurs étaient précisément lus et utilisés par Foucault reste encore à établir. Ce qui est assez sûr est le fait qu'il s'inspirait d'historiens connus et d'amis pour ses exposés sur l'histoire. Le fait que Foucault se rapportait

66 Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses*. Une archéologie des sciences humaines, Paris 1966, p. 229–230.

67 Ibid., p. 318–323, en particulier p. 322.

68 Je remercie Hermann Kamp (université de Paderborn) pour ses indications sur ce sujet.

sans cesse à l'Antiquité tardive fait implicitement référence à son ami Paul Veyne, historien de l'Antiquité. Cela est d'autant plus vraisemblable que Paul Veyne a contribué pour sa part d'une manière décisive à la diffusion des ouvrages de Foucault. Le traité de Veyne «Comment on écrit l'histoire, essai d'épistémologie», pourrait par exemple l'avoir influencé dans sa réflexion méthodique. Le livre de Veyne est paru en 1971, au début de ces années pendant lesquelles Foucault a développé ses idées sur l'histoire, telles qu'elles ont été présentées dans ses cours à la fin des années 1970. Ce n'est certainement pas par hasard que Veyne a publié son étude fondamentale «Foucault révolutionne l'histoire» en 1978, période pendant laquelle l'histoire prémoderne faisait l'objet de préoccupations importantes de la part de Foucault. De la même manière, on sait que la notion de gouvernementalité avait déjà été utilisée, quelques années avant Foucault, par Roland Barthes (1915–1980) par exemple, avec lequel il était en contact étroit. Il faudrait vérifier dans chacun des cas si on peut faire la preuve de reprises ou de processus de réception. Toutefois, si l'on veut étudier la compréhension foucauldienne, son utilisation particulière et sa définition des concepts et contextes interprétatifs, il n'est pas forcément nécessaire de connaître cet arrière-plan.

Foucault, outre la notion de gouvernementalité qu'il développa dans ses cours de la fin des années 1970, forgea un autre concept qu'il avait, lui aussi, déjà introduit dix ans auparavant et qu'il abandonna de la même manière par la suite. Certes, ce concept revêt également un aspect fondamental pour les livres qu'il publiera plus tard, mais Foucault n'en fera pas l'objet d'un texte propre. C'est exclusivement dans la documentation de ses interventions orales que Foucault traite de ce concept. Il s'agit du concept des hétérotopies. Foucault a mentionné pour la première fois ce concept dans la préface de son livre «Les mots et les choses», publié en 1966, et l'a développé plus en détail dans une interview accordée à France Culture, le 7 décembre 1966. Le 14 mars 1967, il a présenté un résumé pour lequel il n'a donné l'autorisation de publication qu'au printemps 1984, quelques semaines avant sa mort. Ses propos ont été publiés pour la première fois sous forme écrite dans une édition bilingue avec CD par une maison d'édition allemande en 2005<sup>69</sup>.

Les deux présupposés fondamentaux se trouvent immédiatement dans la première phrase de cette brève étude: «Il y a donc des pays sans lieu et des histoires sans chronologies; des cités, des planètes, des continents, des univers, dont il serait bien impossible de relever la trace sur aucune carte ni dans aucun ciel, tout simplement parce qu'ils n'appartiennent à aucun espace<sup>70</sup>.» Foucault formule cette pensée en une définition originale de l'utopie: «Pourtant je crois qu'il y a – et ceci dans toute société – des utopies qui ont un lieu précis et réel, un lieu qu'on peut situer sur une carte; des utopies qui ont un temps déterminé, un temps qu'on peut fixer et mesurer selon le calendrier de tous les jours<sup>71</sup>.»

69 Michael BISCHOFF (dir.), Michel Foucault: Die Heterotopien. Les hétérotopies. Der utopische Körper. Le corps utopique, Francfort-sur-le-Main 2005. Les hétérotopies: p.37–52, Le corps utopique (France Culture, 21 déc. 1966): p.53–65; cf. Rainer WARNING, Pariser Heterotopien. Der Zeitungsverkäufer am Luxembourg in Rilkes Malte Laurids Brigge, Munich 2003 (Bayrische Akademie der Wissenschaften. phil.-hist. Kl., Sitzungsberichte).

70 Ibid., p. 39.

71 Ibid., p. 39.

Ce n'est qu'à première vue que ces deux réflexions sont contradictoires. La contradiction s'évanouit si on comprend ces réflexions comme interprétation de processus de changements historiques dans le but de saisir l'importance de la construction dans la description de l'histoire. »Des pays sans lieu et [des] histoires sans chronologies« font partie du monde réel. À l'opposé de ce que semble impliquer le concept, ils ne se manifestent pas matériellement d'eux-mêmes. Les utopies sont, en revanche, au sens premier du mot, irréelles et virtuelles. Elles ne contiennent de potentiel de changement que si l'on peut leur attribuer une manifestation matérielle. Foucault ne parle pas ici de »l'histoire« mais »des histoires«, des histoires comme événements historiques, plus exactement comme témoignages interprétés de ce qui s'est passé dans le passé.

Avec la métaphore des »histoires sans chronologie«, Foucault ne réfute pas seulement la prétendue nécessité de modèles de développement chronologiques qu'il remplacera plus tard par la compréhension d'une discontinuité continue. En même temps, il souligne avec le pluriel »histoires« qu'il ne veut pas saisir les événements historiques dans des contextes d'évolution large mais comme événements particuliers qu'il définira plus tard comme singularité. On se permettra de dégager la signification de ses réflexions dans son étude sur les hétérotopies, réflexions formulées de manière ouverte, en s'aidant de ses approches pour l'analyse d'événements particuliers et du changement historique.

Non seulement on ne vit pas à un endroit vierge de toute trace humaine, dit Foucault, mais les lieux de vie des hommes sont en outre de qualités différentes et liés les uns aux autres de manières très différentes. Il s'en suit la différenciation absolue entre tous les lieux: »Il y en a qui sont en quelque sorte« absolument »différents: des lieux qui s'opposent à tous les autres«<sup>72</sup>. Dans cette mesure, ces lieux seraient »en quelque sorte des contre-espaces« ou en d'autres termes, des »utopies localisées«. Il n'existe pas de manière plus saisissante de décrire la singularité du lieu et d'un espace historique.

Foucault a recours à une expérience d'enfant pour expliquer son propos. Tout lieu réel peut être ce lieu absolument distinguable entre tous et il représente également des lieux construits comme, par exemple, »le grand lit des parents. C'est sur ce grand lit qu'on découvre l'océan, [...] mais [...] c'est aussi le ciel, [...] c'est la forêt [...], c'est la nuit [...], c'est le plaisir [...]«<sup>73</sup>. Foucault n'exprime pas ici la distinction entre choses réelles et leurs représentations, mais le renvoi d'un lieu réel à un lieu construit auquel est conférée, par ce renvoi, une matérialité perçue et qui devient, dans une situation particulière et pour un moment particulier, partie entière de la réalité vécue.

On pourrait parler ici d'»imaginaires«, qui ne montrent justement pas de l'irréel mais imaginent du construit comme réel. L'importance des »imaginaires« comme instrument de description de contextes et évolutions historiques n'a été nulle part plus précisément décrite que dans les études de l'école des Annales. On peut rappeler par exemple le célèbre livre de Georges Duby (1919–1996), »Les trois ordres ou

72 Ibid., p. 39–40, la citation p. 40.

73 Ibid., p. 40. La continuation de la dernière phrase: »[...] c'est le plaisir, enfin, puisqu'à la rentrée des parents, on va être puni.« Cf. Urs MARTI, *Kapitalistische Macht und neoliberales Regieren*, dans: PROKLA. Zeitschrift für kritische Sozialwissenschaft 151 (2008), p. 289–305.

L'imaginaire du féodalisme», publié en 1978. Il est très connu également dans sa traduction allemande de 1986. La traduction du titre comme »Die drei Ordnungen. Das Weltbild des Feudalismus«, »Les trois ordres. La vision du monde du féodalisme«, ne saisit pourtant pas l'approche de l'école des Annales, car elle présente les »imaginaires« comme ordres réels<sup>74</sup>.

Foucault ne voulait pas décrire une invention d'enfant avec cette image des contre-espaces, mais une invention de la société des adultes, de laquelle les enfants reprennent de telles images: »La société adulte a organisé elle-même [...] ses propres contre-espaces, ses [ces] lieux réels hors de tous les lieux. Par exemple, il y a les jardins, les cimetières, il y a les asiles, il y a les maisons closes, il y a les prisons, il y a les villages du Club Méditerranée [...]»<sup>75</sup>.

Foucault comprenait ces réflexions comme vision d'une science à part entière – »je rêve d'une science« –, pour laquelle il proposait une terminologie. Il montre ainsi dans une tournure étymologique qu'il ne s'agit justement pas d'utopies: »Cette science étudierait non pas les utopies, puisqu'il faut réserver ce nom à ce qui n'a vraiment aucun lieu, mais les hétéro-topies, les espèces absolument autres.« Par la suite, elles furent désignées comme »hétérotopies«. Et la science qui s'y rapporte devait s'appeler l' »hétérotopologie«<sup>76</sup>.

Le fait que Foucault traite ici de thèmes qu'il devait développer plus tard dans ses travaux sur la prison ou les établissements psychiatriques est tout à fait compréhensible<sup>77</sup>. Dans ces premières approches, les idées correspondantes se rapportaient encore en grande partie à la société du présent et ne visaient que discrètement à une interprétation historique. Les contours de la distinction foucauldienne des époques historiques apparaissent cependant déjà de manière nette, tout comme dans le livre publié peu de temps avant, en 1966, »Les mots et les choses«. Dans les hétérotopies, c'est la modernité qui est au centre de l'attention, et précisément la période qui commence avec le XIX<sup>e</sup> siècle. En prenant l'exemple des cimetières, il explique qu'il y a eu des changements remarquables dans l'histoire: »[...] le cimetière n'a pas toujours joué ce rôle dans la civilisation occidentale. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, il était au cœur de la cité, disposé là, au milieu de la ville, tout à côté de l'église; et, à vrai dire, on ne lui attachait aucune valeur bien solennelle»<sup>78</sup>.

Logiquement, les hétérotopies déterminent quant à elles des »hétérochronies«. Puisque les contre-espaces se trouvent au-delà des limites des lieux réels, ils se soustraient aussi aux limites spatio-temporelles du monde réel. Dans leur renvoi d'un lieu réel à un lieu construit, elles libèrent ce lieu de la temporalité vers la supratemporalité. Ainsi, le cimetière est un lieu d'impérissabilité, les musées et les bibliothèques sont des lieux de sauvegarde durable du savoir et de la culture. L'existence de tels lieux du savoir est la raison pour laquelle Foucault fait remonter le début de l'époque moderne au XVII<sup>e</sup> siècle.

74 Georges DUBY, *Die drei Ordnungen. Das Weltbild des Feudalismus*, Francfort-sur-le-Main 1981.

75 FOUCAULT, *Heterotopien* (voir n. 69), p. 41.

76 Ibid.

77 Cf. Julie MAYADE-CLAUSTRE, *Dans les géôles du roi. L'emprisonnement pour dette à Paris à la fin du Moyen Âge*, Paris 2007; Isabelle HEULLANT-DONAT, Julie CLAUSTRE, Élisabeth LUSSET (dir.), *Enfermements – le cloître et la prison (VI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris 2011.

78 Ibid., p. 43. Sur le XIX<sup>e</sup> siècle p. 42, 44.

Mais il va encore plus loin en identifiant la marine et le bateau comme son idéal-type de l'hétérotopie: »Le bateau [...] pour notre civilisation [...] à la fois le plus grand instrument économique et notre plus grande réserve d'imagination [...]. Le navire est l'hétérotopie par excellence. L'horizon chronologique s'élargit une fois encore et au maximum depuis le XVI<sup>e</sup> siècle au moins<sup>79</sup>.«

Le Moyen Âge n'est pas explicitement évoqué dans ces développements, mais peut-être Foucault y pense-t-il »... au moins«? Bien sûr, ses réflexions sur la signification du cimetière dans la culture occidentale avant le XVIII<sup>e</sup> siècle décrivent très précisément la situation dans les villages et les villes du Moyen Âge. Dans la recherche historique, le phénomène de déplacement, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, du lieu du cimetière – jusqu'alors situé au milieu de la cité, à proximité de l'église (raison pour laquelle pendant des siècles, en allemand, on les a appelés *Kirchhof*, »la cour de l'église«) – en bordure, voire à l'extérieur, de la cité, a été désigné comme fin d'une tradition médiévale<sup>80</sup>.

Le médiéviste ajoute volontiers que les bibliothèques, comme collections de manuscrits depuis le haut Moyen Âge, étaient considérées comme des lieux uniques dans lesquels le savoir des temps était censé être conservé pour toujours. Au début, il s'agissait des bibliothèques de monastères qui n'étaient accessibles qu'aux moines du couvent. Ils échangeaient pourtant leurs manuscrits avec d'autres monastères et enrichissaient ainsi leurs fonds en recopiant sans cesse et en reproduisant de précieux textes, notamment ceux issus de l'Antiquité. Ainsi commença très tôt une »publication« du trésor de connaissances des bibliothèques. Dans les villes du Moyen Âge tardif, au XV<sup>e</sup> siècle, on trouve déjà des bibliothèques publiques ouvertes à tous.

Foucault a également étudié un autre aspect de l'histoire du savoir d'une manière inattendue et singulière, dans son propre ouvrage. Lors de son cours du 6 janvier 1971, il traita de la réception d'Aristote dans la philosophie occidentale et de la pratique scholastique de la *disputatio* comme l'expression d'une matérialité du discours. Dans ce contexte, il aborda la manipulation ludique des objets dans les *disputationes*. Dans la recherche actuelle, un accès analogue à l'histoire de la culture scholastique est en train de s'imposer et peut se rapporter aux réflexions de Foucault. Il exposait cet objet comme une étude sur les syllogismes et sophismes dans un contexte historique scientifique, non dans le cadre d'une périodisation chronologique, et sans l'objectif de traiter d'une pratique courante de la culture des savants (*Gelehrtenkultur*) du Moyen Âge.

On sait que la marine a été l'un des facteurs déterminants de l'essor économique à la fin du Moyen Âge. Les innovations techniques dans la construction de bateaux pour la marine marchande permirent, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, l'avènement d'une nouvelle ère du trafic international de marchandises et des voyages dans les contrées lointaines. Cependant, les voyages d'exploration outre-mer et le progrès des flottes militaires demeurèrent dans l'ensemble l'apanage de la période qui commence au XV<sup>e</sup> siècle.

79 Ibid., p. 51.

80 Cf. Jan BRADEMANN, Werner FREITAG (dir.), *Leben bei den Toten. Kirchhöfe in der ländlichen Gesellschaft der Vormoderne*, Münster 2007 (Symbolische Kommunikation und gesellschaftliche Wertesysteme, 19).

En d'autres termes, les processus de changement exposés par Foucault décrivent précisément la réalité historique médiévale comme elle nous apparaît dans l'état actuel de la recherche. Outre les champs de recherche mentionnés, il faut en évoquer un autre qui jouit d'un intérêt particulier à l'heure actuelle dans la recherche historique. Les cérémonies de diplomatie internationale, de rencontres d'émissaires, d'entrevues de princes de différents empires ou de publications hautement symboliques de traités, ces cérémonies nécessitaient un lieu réel, auquel on avait cependant retiré son appartenance spatio-temporelle à un territoire, sur lequel s'exerçait le pouvoir d'un souverain (*Herrschaftsgebiet*). Pour ces événements, on mettait en scène des rencontres sur des bateaux au milieu de fleuves qui, suivant la compréhension médiévale, n'appartenaient à aucun souverain, ou sur des ponts que l'on avait construits en partie spécialement à cet effet. Tous ces lieux étaient nécessairement réels puisqu'ils étaient visibles et concrets. Comme lieux de mise en scène de cérémonies symboliques de la diplomatie internationale, ils étaient aussi, comme espaces définis pour un temps clairement délimité, des lieux construits. Il n'existe pas de meilleure description pour de tels lieux que celle que Foucault a proposée avec ses hétérotopies. Des tentatives d'application de ces hétérotopies à la recherche sur le Moyen Âge ont déjà été entreprises. Mais il nous reste encore beaucoup à faire.

Il ne s'agit pas, pour le médiéviste, d'examiner si les déclarations de Foucault correspondent à l'état actuel de la recherche scientifique. Cela ne serait pas sérieux. De plus, il n'est pas non plus opportun de ranger son ouvrage, riche à de nombreux égards, dans une catégorie de la compréhension historique. Il serait inutile de procéder de cette manière. Ces deux pratiques non seulement rendraient une compréhension de la pensée de Foucault sur l'histoire impossible, mais en plus elles laisseraient passer le potentiel d'inspiration et les chances de connaissance qu'offre Foucault jusqu'aujourd'hui – et, peut-être, justement aujourd'hui – pour le travail sur l'histoire et la culture du Moyen Âge.